

# La formation professionnelle des apprentis dans le secteur informel au Burkina Faso. Quelles perspectives ?

---

COULIBALY Zouanso épouse SOULAMA\*

## Résumé

Au Burkina Faso, le secteur informel occupe une place importante de l'économie, car, il fournit des opportunités d'emploi à 70 % des actifs en milieu urbain et à 25 % des actifs en milieu rural. Malgré l'importance de ce secteur, les formations professionnelles dans nombre de métiers tels que l'artisanat, la couture, la coiffure, la menuiserie, la mécanique, etc., se font encore majoritairement par apprentissage dans les ateliers. Qu'en est-il ? Quels sont les modes de recrutement et de formation des apprentis et quelles sont les difficultés inhérentes à ce secteur ?

Les apprentis sont des enfants et des jeunes non scolarisés ou déscolarisés. Les recrutements se font surtout par relations. Le maître d'apprentissage est le pilier de ce mode de formation de type traditionnel. Cependant, deux problèmes majeurs minent ce secteur informel, à savoir, la non validation des acquis de l'apprentissage par des certificats de qualifications professionnelles et les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des apprentis en fin d'apprentissage. Aussi, dans les prochaines années, les efforts devront porter tant sur l'organisation des apprentissages que sur le financement de l'auto-emploi des jeunes qualifiés.

**Mots-clés :** Formation professionnelle, secteur informel, apprentis, apprentissage, auto-emploi.

## Occupational training in the informal sector of apprentices in Burkina Faso. What are the prospects?

### Abstract

In Burkina Faso, the informal sector occupies an important place in the economy, as it provides employment opportunities up to 70% of working population in urban areas and 25% in rural areas. Despite the importance of this sector, number of occupational trainings in employments such as handicrafts, sewing, hairdressing, carpentry, mechanics etc, are still learnt mostly through workshops. What is the matter of fact? What are the methods of recruitment and training of apprentices and what are the difficulties inherent in this sector?

Apprentices are children and young people not schooling or who dropped out of school. Recruitments are mainly made through relationships. The apprenticeship master is the pillar of this form of traditional training. However, two major problems undermine this informal sector, namely, the non-validation of learning outcomes by professional qualification certificates and socio-professional integration difficulties of apprentices at the end of their training. So, in the coming years, efforts should focus on organization of occupational training for youth as well as skilled youth self-employment financing.

**Keywords:** Occupational training, informal sector, apprentices, apprenticeship, self-employment.

---

\* Chargée de recherche, Département Sciences de l'éducation INSS/CNRST, Ouagadougou, Burkina Faso

## Introduction

Le Burkina Faso est un pays pauvre et enclavé de l'Afrique occidentale subsaharienne, avec une superficie de 274.000 km<sup>2</sup> et une population estimée à 17.322.796 habitants, en 2013<sup>1</sup>. Selon le bilan de mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté de 2007, les principaux indicateurs socio-économiques se présentaient comme suit :

Au niveau de l'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire était de 72,6 % dont 64,80 % pour les filles ; par contre le taux d'alphabétisation encore faible, se situait autour de 28,7 %.

Au niveau de l'emploi, le taux de chômage était de 7,8 % en milieu rural et de 17,7 % en milieu urbain. Au total, 42,6 % de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté<sup>2</sup>.

Aussi, par l'adoption du document de politique nationale en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels, l'Etat burkinabè cherche à développer les structures formelles ou non formelles de formation technique et/ou professionnelle. Par définition, la politique nationale en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels au Burkina Faso couvre plusieurs champs d'action, à savoir :

- « l'enseignement secondaire technique et professionnel, dispensé dans les lycées et collèges techniques et professionnels ;
- l'enseignement supérieur technique et professionnel, dispensé dans les universités, les grandes écoles et les instituts supérieurs ;
- les formations aux professions, dispensées dans les écoles et centres spécialisés privés et publics, notamment, ceux créés par les ministères techniques pour pourvoir à leurs propres besoins en personnel ;
- les formations pré-professionnelles, professionnelles élémentaires et professionnelles post-primaire, de caractère non formel, dispensées dans les centres de formation professionnelle, les centres d'apprentissage publics et privés et dans les structures d'éducation de base non formelle (CEBNF) ;
- la formation continue des travailleurs en exercice en vue de leur promotion, requalification et aussi de l'amélioration de leur productivité ».<sup>3</sup>

Comme nous avons pu le constater, dans cette longue définition des champs d'actions de la politique nationale en matière d'enseignement et de formations techniques et professionnels, la formation professionnelle dans le secteur informel n'a pas été mentionnée. Et pourtant, « *l'économie informelle occupe 11 % de la population active.*

<sup>1</sup> Ministère de l'économie et des finances, Institut national de la statistique et de la démographie, 2009. Projections démographiques de 2007 à 2020 par régions et provinces.

<sup>2</sup> Présidence du Faso, 2008. Décret N° 2008-584/PRES/PM/MESSRS/MEF du 19 septembre 2008, portant adoption du document de politique nationale en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels. J.O. N° 43 du 23 octobre 2008, P 12.

<sup>3</sup> Présidence du Faso, 2008, Op. Cit., P17.

*Elle fournit des opportunités d'emploi à 70 % des actifs urbains et constitue donc le principal employeur en milieu urbain. Elle donne aussi des opportunités d'emploi à 25 % des actifs en milieu rural. L'artisanat par exemple, avec plus de 960.000 actifs, contribue à près de 30 % du PIB du Burkina. Deuxième pourvoyeur d'emplois après l'agriculture et l'élevage, tant en milieu urbain, semi-urbain que rural, il est générateur de revenus et de richesse ».*<sup>4</sup>

Mais, en dépit de l'importance du secteur informel au Burkina Faso, les formations professionnelles dans nombre de métiers tels que l'artisanat, la couture, la coiffure, la menuiserie, la soudure métallique, la mécanique, etc., se font encore en majorité par apprentissage dans l'informel. Quels sont les modes de recrutement des apprentis dans les ateliers ? Quels sont les acteurs et les modes de formation ? Quelles sont les difficultés de validation des acquis ? Et quelles sont les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des apprentis en fin de formation ? Ce sont, autant de questions pour lesquelles, nous n'avons pas beaucoup d'informations.

Sur la base de nos recherches documentaires, des enquêtes réalisées par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) au Burkina Faso (INSD, 2003 et 2007) et celles réalisées par Richard WALTHER (2006, 2007) dans sept pays africains, nous appréhenderons le secteur informel en matière de formation par apprentissage, afin de susciter la réflexion et d'apporter ainsi notre contribution pour une meilleure organisation de la formation dans ce secteur.

Cet article s'articule sur les points suivants : la définition du secteur informel et une présentation du public cible de la formation par apprentissage dans ce secteur. Il est question ensuite de l'organisation même de la formation technique et professionnelle des trois secteurs formel, non formel et informel, avec un accent sur les pratiques courantes et les difficultés inhérentes au secteur informel. Enfin, quelques perspectives pour l'amélioration, sont formulées.

## **I. Définition du secteur informel et typologie des unités de production**

*« Contrairement à ce qu'on a longtemps supposé, le secteur informel n'est pas un phénomène passager, ni marginal et voué à disparaître à moyen terme. Son ampleur et sa complexité grandissantes dans la vie économique, sociale et politique des pays en développement, en général, et d'Afrique en particulier, sont une réalité incontestée et de plus en plus reconnue ».*<sup>5</sup>

Malgré cette reconnaissance, la définition du secteur informel ne fait pas toujours l'unanimité, tant les critères sont nombreux et varient d'un auteur à un autre (la taille des entreprises, le chiffre d'affaires, les aspects juridiques, fiscaux, etc.).

<sup>4</sup> Présidence du Faso, 2008. Décret N° 2008-584/PRES/PM/MESSRS/MEF du 19 septembre 2008, portant adoption du document de politique nationale en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels. J.O. N° 43 du 23 octobre 2008, P15.

<sup>5</sup> MALDONADO C. *et al.*, 2004. Méthodes et instruments d'appui au secteur informel en Afrique francophone. OIT. Document cité par WALTHER R, 2006 (juin).

Aussi, pour cet article, retenons la définition du Bureau International du Travail (BIT) qui estime que le secteur informel est « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme ».<sup>6</sup>

Aussi, ce secteur se caractérise par une gamme variée d'activités. On peut distinguer :

- l'informel de production (agriculture périurbaine, menuiserie bois et métal, bâtiment et travaux publics, etc.) ;
- l'informel d'art (bijouterie, sculpture, tissage, couture, broderie, coiffure, maroquinerie, cordonnerie, peinture, etc.) ;
- l'informel de services (restauration populaire, transports urbains, réparation mécanique ou électrique, etc.) ;
- l'informel d'échanges (distribution, commerce, change, etc.)

C'est ainsi, qu'au Burkina Faso, le secteur informel est bien une source importante pour l'économie nationale en termes d'emplois (70 % des actifs urbains) et de revenus (près de 30 % du PIB). Pour la seule ville de Ouagadougou, le capital du secteur informel a pu être évalué à environ 30 milliards de francs CFA par l'enquête 1 2 3 de l'INSD (INSD, 2003). Cependant, la formation professionnelle des actifs de ce secteur et en particulier, celle des milliers d'apprentis qui y travaillent, reste un défi majeur. Qui sont ces apprentis ?

## II. Les apprentis du secteur informel

Pour répondre à la question sur l'origine des apprentis du secteur informel, il est important de jeter un regard sur le système éducatif national. En effet, ce système est marqué par l'ampleur des phénomènes de non scolarisation et de déscolarisation qui demeurent préoccupants. Au Burkina Faso, au niveau du primaire, le taux net de scolarisation au Burkina Faso des enfants de 6 à 11 ans est de 63,2 % pour les garçons et 61,1 % pour les filles ; soit une moyenne de 62,2 % de taux net de scolarisation pour l'ensemble du pays<sup>7</sup>, malgré les nombreux efforts consentis par le l'Etat et ses partenaires, à l'éducation de base. Il y a lieu de se demander pourquoi de nombreux enfants sont encore non scolarisés ?

<sup>6</sup> BIT, 1993. Document cité par AKOUWERABOU B. *et al.*, 2010. Analyse microéconomique de l'impact de l'éducation sur le marché du travail dans la Commune urbaine de Ouagadougou, P. 32.

<sup>7</sup> MENA/DEP, 2012. Annuaire statistique de l'éducation nationale 2011/2012, P. 28.

A cela, s'ajoutent les abandons scolaires avant la fin du cycle primaire, dont les taux sont certes variables, mais assez élevés dans certaines classes ; notamment le CP1 (7,8 %), le CE1 (7,1 %) et le CM1 (13,2 %) d'abandons<sup>8</sup>. Par ailleurs, ces abandons scolaires sont observés à tous les niveaux du système d'enseignement et sont de l'ordre de 6,6 % pour le premier cycle du secondaire, 6,5 % pour le second cycle du secondaire et 9,0% pour l'enseignement supérieur<sup>9</sup>.

L'enquête prioritaire de 1998 de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) avait tenté d'appréhender les raisons de ces phénomènes de non scolarisation ou de déscolarisation, au regard de leur ampleur dans notre pays. Selon cette enquête, au niveau du primaire, les principales raisons se résument « à la non utilité de l'école (49,3 %), aux dépenses scolaires jugées élevées (23 %) et à l'absence ou l'éloignement de l'école (18,6 %) »<sup>10</sup>, selon les personnes interrogées. Ainsi, c'est bien la majorité de ces enfants et jeunes non scolarisés ou déscolarisés, pour diverses raisons, que l'on retrouve dans les structures d'éducation non formelle ou dans les ateliers et services du secteur informel. Cependant avant de nous focaliser d'emblée sur les apprentissages dans l'informel, examinons globalement ce qu'il en est de l'organisation de la formation des trois secteurs formel, non formel et informel, dans le cadre de la politique nationale de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels au Burkina Faso.

### **III. De l'organisation de la formation technique et professionnelle au Burkina Faso**

« La formation technique et professionnelle se définit globalement, comme la formation organisée en vue de préparer les jeunes au choix d'un métier ou d'une filière de formation, en les familiarisant avec les matériaux, les outils et les normes de travail concernant diverses activités professionnelles ».<sup>11</sup>

Au Burkina Faso, elle est organisée par une multitude de structures de formation technique et/ou professionnelle relevant des différents ministères, du privé, des organisations non gouvernementales, des entreprises, des associations et des particuliers. Aussi, elle comprend un secteur formel, un secteur non formel et un secteur informel.

#### **III.1. De l'organisation de la formation technique et professionnelle du secteur formel**

L'enseignement et la formation techniques et professionnels formels comprennent l'enseignement secondaire technique et professionnel, dispensé dans les lycées techniques, les lycées professionnels et les collèges d'enseignement technique ;

---

<sup>8</sup> MENA/DEP, op. cit., P35.

<sup>9</sup> ILBOUDO F., et al. 1998, Education et pauvreté au Burkina Faso, PP31-32.

<sup>10</sup> Idem, P33.

<sup>11</sup> MESSRS, 2006. Document de la réforme du système éducatif. Ouagadougou, P18.

l'enseignement supérieur technique et professionnel, dispensé dans les universités, les grandes écoles et les instituts supérieurs ; et les formations professionnelles, dispensées dans les écoles créées par les ministères et les centres spécialisés privés. Ce secteur est bien réglementé. Par exemple, l'enseignement secondaire technique est un cycle unique de trois (03) ans préparant aux baccalauréats techniques E, F, G, H. Quant à l'enseignement secondaire professionnel, il comporte trois (03) cycles professionnels à savoir, le cycle CAP (CEP + 4 ans), le cycle BEP (BEPC ou CAP + 2 ans) et le cycle Baccalauréat professionnel (BEP + 2 ans)<sup>12</sup>. A noter que les contenus de formation de ces cycles sont définis dans la perspective de permettre également la poursuite des études, tout en privilégiant l'acquisition des compétences, des habiletés. Au niveau de l'enseignement supérieur, la généralisation actuelle du système « Licence, Master, Doctorat » constitue l'axe principal de la professionnalisation des formations dans les universités et instituts supérieurs.

Autrement dit, il existe une organisation et une réglementation des enseignements et formations techniques et/ou professionnels du secteur formel, ce qui n'est pas le cas dans le secteur non formel, encore moins dans l'informel.

### **III.2. De l'organisation de la formation technique et professionnelle du secteur non formel**

La formation technique et professionnelle non formelle regroupe l'ensemble des formations extérieures au cycle classique. Elles sont dispensées dans les centres de formation professionnelle (CFP), les centres d'éducation de base non formelle (CEBNF), les centres d'apprentissage (CA), etc.

La particularité et du même coup, la difficulté de ce secteur, est que chaque structure de formation technique ou professionnelle non formelle a son organisation propre.

Par exemple, l'éducation de base non formelle dans la pratique, comprend :

- l'alphabétisation et la formation pour le développement, dispensées aux personnes de plus de 15 ans à qui on apprend à lire, à écrire et à compter en langues nationales, dans les centres permanents d'alphabétisation et de formation des adultes (CPAF). Leurs compétences sont renforcées par des apprentissages pratiques (techniques d'agriculture, d'élevage, maçonnerie, menuiserie, couture, ...)
- l'éducation de base non formelle, dispensée aux jeunes et adolescents selon différentes formules. Ces structures alternatives (centres d'éducation de base non formelle, écoles communautaires, écoles des mille métiers, etc.), prennent en charge des enfants de 9 à 15 ans déscolarisés ou non scolarisés en leur donnant accès à un cycle complet d'éducation de base à dominante pratique et professionnelle en langues nationales, avec un apprentissage progressif du français.

---

<sup>12</sup> Idem, P. 19.

CEP : Certificat d'Etudes Primaires ; CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle ;  
BEP : Brevet Etudes Professionnel les ; BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle.

La durée de la formation dans ces structures alternatives peut atteindre quatre (04) ans. C'est ainsi que les modes d'élaboration des curricula et les modes d'évaluation de ces formations en termes d'attestations ou de certificats de qualifications professionnelles sont divers, peu réglementés et donc multiformes.

A ce niveau déjà, il est nécessaire d'établir une certaine réglementation pour une meilleure reconnaissance de ces acquis.

Hors de ces structures alternatives non formelles, nombreux sont les jeunes apprentis qui se forment sur le tas, dans les ateliers de couture, de coiffure, de menuiserie, de mécanique de soudure, d'arts, etc. Qu'en est-il ?

### **III.3. Pratiques courantes de la formation technique et professionnelle et difficultés du secteur informel**

Dans le secteur informel, la formation professionnelle par apprentissage est dominante. « *L'apprentissage est une formation se déroulant en majeure partie dans un atelier ou dans une entreprise et est régie par un contrat d'apprentissage prescrivant les obligations mutuelles de l'apprenti et de l'employeur à qui incombe la responsabilité de la formation dans un métier* ». <sup>13</sup>

Au Burkina Faso, la formation professionnelle par apprentissage dans les ateliers est encore loin d'être réglementée et c'est ce que nous allons observer dans les pages qui suivent.

#### **III.3.1. Des modes de recrutement des apprentis**

Les recrutements des jeunes apprentis se font majoritairement par relations qui impliquent différents liens sociaux tels que la parenté, l'amitié, le voisinage, la connaissance, etc. Selon les enquêtes de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), seulement 11 % environ<sup>14</sup> des recrutements se font par démarches directes auprès du chef d'atelier.

#### **III.3.2. Des formateurs**

Les formateurs des jeunes apprentis sont, selon les structures d'accueil :

- les patrons des petites et moyennes entreprises ;
- les maîtres artisans et chefs d'ateliers ;
- les responsables des organisations ou associations professionnelles.

A titre indicatif, l'enquête réalisée en septembre 2010 auprès de 301 chefs d'atelier à Ouagadougou (AKOUWERABOU B. *et al.*, 2010 : 36) montrait que « 17,3 % sont scolarisés ; 39,9 % ont le niveau d'enseignement primaire ; 35,5 % le niveau

<sup>13</sup> MESSRS, 2006. Document de la réforme du système éducatif. Ouagadougou, P. 20.

<sup>14</sup> INSD, 2003. Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : performances, insertion, perspectives. Ouagadougou, P17.

secondaire premier cycle ; 4,1 % le niveau secondaire deuxième cycle ; et enfin 3,3 % ont une éducation coranique ».<sup>15</sup> En termes d'expérience, la moyenne selon les secteurs d'activités, variait de 8 à 13 ans<sup>16</sup> ; ce qui constitue un atout important pour les formateurs qu'ils sont dans leurs ateliers.

### III.3.3. Des modes de formation par apprentissage

Les différentes formes d'apprentissage existantes dans les pays d'Afrique de l'Ouest ont été analysées et catégorisées dans les enquêtes menées par HUYGHE MAURO A. *et al.*, en 2001. Pour ces auteurs, l'apprentissage de type côtier est à la fois très structuré et très normalisé. La durée est déterminée, l'apprentissage est payant et fait l'objet d'un contrat écrit entre l'apprenti et le patron et se termine pour l'apprenti par l'acquisition d'un certificat de qualification professionnelle. Les règles de l'apprentissage sont extrêmement précises et fixent de façon claire les rapports entre l'apprenti et le patron, de même que leurs tâches respectives. Par ailleurs, l'entrée dans l'apprentissage, comme la sortie, sont très marquées, au point d'être ritualisées. Par contre, l'apprentissage de type sahélien est plus souple et plus ouvert. La durée est indéterminée. Il n'y a ni contrat écrit, ni certificat de qualification professionnelle. Les rapports entre apprentis et patrons semblent aussi, en termes d'apprentissage, moins normalisés, avec un travail productif qui l'emporte sur la dimension formation. Ce type d'apprentissage ne débouche pas davantage sur une entrée dans la vie professionnelle pour l'apprenti<sup>17</sup>.

Les apprentissages dans l'informel au Burkina Faso sont plutôt du type sahélien. La formation par apprentissage se fait surtout en situation de travail par l'observation et par la répétition des gestes techniques de base. Cependant, au-delà des gestes techniques, il y a aussi l'appropriation de certains comportements. La formation peut durer de un (01) à quatre (04) ans, voire plus. Les contrats écrits sont rares. Le maître d'apprentissage constitue le pilier de ce mode de formation de type traditionnel, car, sa moralité, son niveau de qualification, ses aptitudes pédagogiques et relationnelles sont déterminantes pour l'encadrement et la réussite des apprentis. Les insuffisances majeures observées dans ce système de formation par apprentissage de type traditionnel, se résument à la non certification des acquis et aux difficultés d'auto-emploi des apprentis.

### III.3.4. Des difficultés de validation des acquis de l'apprentissage

Au bout de plusieurs années d'apprentissage, le jeune apprenti se trouve confronté au problème de la validation de ses acquis. En effet, la reconnaissance sur le marché du travail des connaissances, des expériences et des compétences acquises, demande la mise en place d'un dispositif de validation de ces acquis par un diplôme ou par un certificat de qualification professionnelle (CQP). Par définition, cette

<sup>15</sup> AKOUWERABOU B. *et al.*, 2010. Analyse microéconomique de l'impact de l'éducation sur le marché du travail dans la Commune urbaine de Ouagadougou. ROCARE, p. 36.

<sup>16</sup> Ibidem.

<sup>17</sup> HUYGHE MAURO, A. *et al.* 2001. Les apprentissages en milieu urbain. Formation professionnelle dans le secteur informel en Afrique. Analyse par pays : Mali, Sénégal, Bénin et Mauritanie. Paris, P 10-11.

certification des formations professionnelles est un acte et un processus par lequel on reconnaît qu'un individu a subi avec succès un parcours de formation et/ou un examen portant sur ce parcours et qui le juge apte à exercer un métier ou une profession. Autrement dit, elle authentifie des compétences que des professionnels et des formateurs reconnaissent en un individu dans la connaissance et la pratique d'un métier<sup>18</sup>.

Selon les dispositions actuelles, la certification des formations professionnelles au Burkina Faso, se fait prioritairement sur la base des compétences nécessaires pour l'exercice d'un métier. Le référentiel<sup>19</sup> de certification pour un métier donné et non les règlements de l'examen, reste le même pour tous les trois secteurs de formation formel, non formel et informel ; ce qui nous permet de dire que théoriquement, il est donc possible de valider les compétences acquises par apprentissage dans l'informel. Mais dans la pratique, la validation des acquis de l'apprentissage n'est pas effective. Nombreux sont les artisans qualifiés professionnellement, mais qui ne se soumettent pas à ce processus de validation des acquis, car, le plus souvent, ils n'ont pas un niveau scolaire élevé et sont peu informés.

### **III.3.5. Des difficultés d'insertion socioprofessionnelle des apprentis**

L'insertion professionnelle est la possibilité pour les jeunes apprentis en fin de formation d'entrer dans la vie active ; soit par une embauche, soit par l'auto-emploi. Cette insertion professionnelle est indispensable, car, c'est elle qui favorise l'insertion sociale. En effet, c'est par le travail que l'individu arrive à subvenir à ses besoins, à créer des richesses et à contribuer d'une manière ou d'une autre au développement de l'économie nationale. Cependant, les difficultés d'insertion professionnelle sont importantes. Sans diplômes, ni certificats attestant leurs compétences, seulement 10 % environ des jeunes en fin d'apprentissage trouvent un emploi rémunéré ; les autres peinent à s'installer à leur compte, faute de moyens matériels et financiers.

Certes, certains organismes étatiques et certaines institutions financières privées tels que le Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF), le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE), le Fonds d'appui au secteur informel (FASI), le Programme d'appui aux petites et moyennes entreprises (PAPME), etc., accordent des microcrédits pour le financement de projets d'auto-emploi. A titre d'exemples, le Fonds d'appui au secteur informel a été créé depuis 1998, son objectif étant de faciliter l'accès au crédit pour les actifs du secteur informel. Ce Fonds est financé par l'Etat et octroie des prêts allant jusqu'à 1,5 millions de francs CFA. Le FAPE, également créé en 1998, est financé par l'Etat et par de multiples donateurs. Ce Fonds octroie des prêts allant de 1,5 à 10 millions de francs CFA aux

---

<sup>18</sup> Présidence du Faso, 2008. Décret N° 2008-584/PRES/PM/MESSRS/MEF du 19 septembre 2008 portant adoption du document de politique nationale en matière d'EFTP, P. 39.

<sup>19</sup> Le terme référentiel implique le recours à un outil et non à un modèle ou une méthodologie.

petites et moyennes entreprises. Pour le PAPME qui vise l'appui technique et financier des petites et moyennes entreprises, les prêts sont encore plus importants et varient de 250.000 à 30 millions de francs CFA. Ce Fonds est financé par l'Union européenne. Les taux d'intérêt de ces prêts sont de l'ordre de 8 % à 12 %, selon le secteur d'activité. Néanmoins, notons que ces programmes demeurent insuffisants au regard de la forte demande, sans oublier les nombreuses exigences qui conditionnent l'accès aux crédits (besoins de garanties, besoins d'apports personnels, ...)

Selon les enquêtes réalisées par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) sur le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou, l'immense majorité du capital du secteur informel est financée par l'épargne individuelle, les dons et les héritages, à raison de 96,2 % de sa valeur. Par contre, les prêts d'origine familiale ne représentaient que 1,6 % et les prêts bancaires, seulement 0,2 % des capitaux<sup>20</sup>. Ces résultats ont bien montré la prédominance de l'autofinancement dans le secteur informel. Les structures financières publiques et privées devront donc trouver ensemble des modalités adaptées, pour une plus grande intervention dans ce secteur ; car, de nombreuses études dans différents pays d'Afrique (INSD, 2003 ; WALTHER R., 2006, 2007 ; OIF, 2009) ont souligné l'inefficacité de l'apprentissage d'un métier ou de l'acquisition des compétences techniques nécessaires au lancement d'une micro-activité, s'ils ne sont pas complétés par une combinaison d'aides permettant une transition effective de la formation à l'insertion dans le monde du travail<sup>21</sup>.

#### **IV. Des perspectives d'amélioration des formations par apprentissage du secteur informel**

Pour une amélioration tant quantitative que qualitative des formations par apprentissage dans le secteur informel, quelques initiatives devront être prises. Tout d'abord, il faudra penser à accroître l'offre de formation des jeunes déscolarisés ou non scolarisés en lançant un appel à tous les chefs d'ateliers ou d'entreprises, afin qu'ils deviennent des formateurs agréés, capables d'accueillir chaque année un certain nombre d'apprentis, selon la taille de leur unité de production.

Et puisque les capacités financières influencent l'efficacité des structures de formation, il faudra faire en sorte que l'appui à tous les organismes de formation professionnelle, y compris les particuliers, chefs d'ateliers ou chefs de petites et moyennes entreprises, par une répartition équitable de la taxe patronale pour l'apprentissage (TPA), devienne une réalité. Si les aspects financiers sont opérationnels, on pourrait alors, définir un modèle pédagogique de contrat d'apprentissage qui servirait de guide méthodologique aux maîtres d'apprentissage dans leur tâche de formateurs. On pourrait ainsi former progressivement en deux (02) à six (06) ans une main-d'œuvre qualifiée pour les besoins de l'économie du pays.

<sup>20</sup> INSD, 2003. Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou, Op. Cit., P. 24.

<sup>21</sup> WALTHER R, 2007. La formation professionnelle en secteur informel ou comment dynamiser l'économie des pays en développement ? Les conclusions d'une enquête terrain dans sept pays africains. Paris, AFD, P. 192.

De même, cette organisation pédagogique faciliterait aussi la réorganisation de l'ensemble des processus de certification des formations professionnelles pour les étendre aux acquis de la formation par apprentissage. Pour cela, il faudrait dans un premier temps, élaborer des répertoires de compétences requises (comme il en existe déjà pour l'artisanat) pour l'exercice de chaque métier ou occupation professionnelle. Et pour plus d'objectivité, les dispositifs nationaux de qualification et de certification existants, devront associer pleinement les organisations ou associations professionnelles et les partenaires techniques et financiers à l'ensemble de ce processus.

Il faudrait ensuite réglementer et adapter ce processus de certification sur l'ensemble du pays, au niveau local, régional et national. A noter que, dans les dispositifs qui seraient adoptés, il devrait être possible pour les apprentis qualifiés d'accéder à d'autres niveaux de formation du secteur formel, par un système de passerelles. Et pour la vulgarisation de toutes ces mesures, il faudrait aussi mener des campagnes de sensibilisation auprès des acteurs de la formation technique et professionnelle ; et en particulier, ceux du secteur informel.

Enfin, concernant les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes, au regard des faibles possibilités de recrutement du secteur industriel et du nombre croissant des jeunes formés et qualifiés des secteurs formel, non formel et informel, un accent particulier devrait être mis sur la promotion de l'auto-emploi. D'une part, plusieurs mesures adaptées devraient être initiées dans ce sens par les structures d'aides et de microcrédits et d'autre part, on gagnerait à multiplier le nombre de ces organismes et structures financières d'accompagnement, afin de faciliter l'octroi des microcrédits à un grand nombre de demandeurs.

## Conclusion

Le Burkina Faso tout comme les autres pays de la sous-région ouest-africaine, a déployé de nombreux efforts dans les domaines de l'éducation et de la formation technique et professionnelle. Cependant, la politique nationale récemment adoptée (2008), en matière de formation technique et professionnelle ne saurait ignorer ou minimiser le rôle joué par le secteur informel dans l'économie du pays. Aussi, la mise en œuvre de cette politique nationale de la formation technique et professionnelle devra plutôt permettre d'innover le système traditionnel de formation par apprentissage, tant dans l'organisation que dans la validation des acquis des formations par apprentissage dans le secteur informel. De même, il faudra multiplier les opportunités financières en faveur de l'auto-emploi des jeunes qualifiés pour la promotion des principaux secteurs de l'économie (l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et l'industrie).

En somme, dans les prochaines années, il faudra véritablement s'engager dans la perspective d'un recentrage nécessaire de la politique nationale de formation et des moyens financiers du Burkina Faso avec le soutien des partenaires financiers, vers la prise en compte du secteur informel, sans lequel, comme nous le dit si bien Richard WALTHER, (WALTHER 2006 : 11-12) « *il n'y a ni emploi possible pour la très grande majorité de la population, ni lutte efficace contre la pauvreté, ni même de développement économique qui ne peut reposer sur la seule activation des entreprises formelles* ».

## Références bibliographiques

- AKOUWERABOU B.D., KORAHIRE A.J., BAGRE W.O., SANON, D., 2010.** *Analyse micro-économique de l'impact de l'éducation sur le marché du travail dans la Commune urbaine de Ouagadougou.* Burkina Faso, Ouagadougou, Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE), 47 P.
- BAGRE W. O., BAKO P., OUEDRAOGO/SAWADOGO H. P., 2011.** *Analyse socio-économique du rendement de la formation professionnelle continue dans le secteur privé formel au Burkina Faso.* Burkina Faso, Ouagadougou, Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCA-RE), 47 P.
- Banque Mondiale, 2006.** *Création d'emplois pour la réduction de la pauvreté au Burkina Faso.* Banque Mondiale, Région Afrique, Département Développement Humain, Rapport N° 38335-BF, 81 P.
- COMPAORE S., 2004.** Secteur informel au Burkina Faso : est-il laissé pour compte ? Ouagadougou, L'hebdomadaire, n° 277.
- HUYGHE MAURO A., GERARD E., PARODI E., 2001.** *Les apprentissages en milieu urbain. Formation professionnelle dans le secteur informel en Afrique. Analyse par pays : Mali, Sénégal, Bénin et Mauritanie.* Paris, Ministère des Affaires Etrangères, 339 P.
- ILBOUDO F., KABORE I., ZABSONRE W.A., 1998.** *Education et pauvreté au Burkina Faso. Etudes spécifiques approfondies des données de l'enquête prioritaire.* Ouagadougou, Ministère de l'économie et du développement, 48 P.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2003.** *Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : performances, insertion, perspectives.* Ouagadougou, INSD, 54 P.
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 2007.** Rapport thématique de la scolarisation, l'instruction et l'alphabétisation du Recensement Général de la population et de l'Habitat de 2006. Ouagadougou, INSD, 117 P.
- KOUADIO H., 2009.** *Caractérisation du secteur informel à partir des enquêtes 1 2 3 des études Ecocol : Le cas de Koudougou.* Abidjan, ENSEA, 55 P.
- Ministère de l'économie et des finances, Institut national de la statistique et de la démographie, 2009.** *Projections démographiques de 2007 à 2020 par régions et provinces.* Ouagadougou, MEF/INSD, 73 P.
- Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, Direction des études et de la planification, 2012.** *Annuaire statistique de l'éducation nationale 2011/2012.* Ouagadougou, MENA/DEP, 447 P.
- Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS), 2006.** *Document de la réforme du système éducatif.* Ouagadougou, MESSRS, 36 P.
- Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi, Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF), 2011.** *Etude sur l'insertion des groupes cibles (sortants des centres de l'ANPE et titulaires du CQP).* Ouagadougou, ONEF/PNUD, 71 P.
- Organisation internationale de la francophonie (OIF), 2009.** *Quelle formation professionnelle pour les déscolarisés ?* Dakar, OIF, 137 P.
- Présidence du Faso, 2008.** *Décret N° 2008-584/PRES/PM/MESSRS/MEF du 19 septembre 2008, portant adoption du document de politique nationale en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels.* Ouagadougou, Présidence du Faso, J.O., n° 43, 49 P.
- TANGUY L., 1991.** *L'enseignement professionnel en France. Des ouvriers aux techniciens.* Paris, Presses Universitaires de France (PUF), collection : pédagogies nouvelles.
- UNESCO-UNEVOC Berlin, 1989.** *Convention sur l'enseignement technique et professionnel, adoptée par la Conférence générale à sa vingt-cinquième session.* Paris, UNESCO, 4 P.
- VASCONCELLOS M., 1993.** *Le système éducatif.* Paris, La Découverte, collection : Repères n° 131, 126 P.

**WALTHER R., 2006 (mars).** *La formation en secteur informel. Note de problématique.* Paris, Agence française de développement, 20 P.

**WALTHER R., 2006 (juin).** *La formation professionnelle en secteur informel : une enquête de terrain dans cinq pays d'Afrique.* Dakar, Conférence de l'Agence française de développement.

**WALTHER R., 2007.** *La formation professionnelle en secteur informel ou comment dynamiser l'économie des pays en développement ? Les conclusions d'une enquête terrain dans sept pays africains.* Paris, Agence française de développement, 227 P.